

ENTRETIEN

Benjamin Frugier

Directeur général de la FIM

**Présentez-nous la Fédération des Industries Mécaniques**

La FIM représente deux grandes catégories de produits : les biens d'équipement (machines, équipements mécaniques...) et les consommations intermédiaires mécaniques (composants et sous-systèmes). Le secteur est constitué d'environ 10 800 entreprises, essentiellement des PME, et de 600 000 salariés. Le chiffre d'affaires était de 155,6 milliards d'€ en 2024 et devrait rester stable en 2025.

19 syndicats professionnels sont membres de la FIM et notre écosystème proche, rassemblé sous la bannière Mecallians, est constitué du Centre Technique des Industries Mécaniques (CETIM), de l'Union de

Normalisation de la Mécanique (UNM) et des structures de financement SOFITECH et CEMECA.

Nous avons un nouveau président depuis juin 2025, en la personne de Jean-Claude Fayat, président du groupe éponyme, qui a pour ambition de mettre davantage notre secteur et ses enjeux en visibilité.

A l'instar de la FIEEC, la FIM représente le secteur stratégique mais méconnu des biens d'équipement. Comment nos deux fédérations, par leur complémentarité, comptent-elles mettre la lumière sur le rôle structurant de ces activités de production ?

Nous sommes effectivement positionnés de la même façon dans la chaîne de valeur industrielle, d'où de nombreux sujets communs en matière réglementaire et économique. Ce positionnement similaire se retrouve aussi au niveau européen puisque nous sommes membres de la même organisation, en l'occurrence Orgalim.

”

L'ambition est de massifier la digitalisation et de prendre en compte la nécessaire transition environnementale.

Nous travaillons actuellement sur un nouveau Contrat Stratégique de Filière des biens d'équipement, dans le prolongement du CFS Solutions Industrie du Futur. L'ambition est de massifier la digitalisation et de prendre en compte la nécessaire transition environnementale.

Vous vous êtes récemment exprimé sur la concurrence chinoise agressive que subissent les industriels mécaniciens. Quelles solutions propose la FIM face à ces pratiques de dumping avérées ?

Le problème posé par la Chine est systémique, c'est-à-dire qu'il touche l'ensemble de l'économie et plus particulièrement l'industrie. De nombreux industriels de notre secteur font état de dumping sur des produits industriels et, plus généralement, de pratiques commerciales déloyales mais la procédure de plainte est longue et coûteuse.

”

« Le problème posé par la Chine est systémique, c'est-à-dire qu'il touche l'ensemble de l'économie et plus particulièrement l'industrie »

Dans ce contexte, la FIM propose de renverser la charge de la preuve pour les pays présentant des « distorsions significatives ». C'est le cas de la Chine, qui n'est pas considérée comme une économie de marché. Cette évolution devrait permettre d'alléger la charge administrative pour les entreprises européennes et de faciliter la mise en œuvre de mesures compensatoires à l'entrée de l'Union Européenne.

Pouvez-vous nous partager la position de la FIM sur le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières ?

En tant qu'utilisateur d'acier et d'aluminium, le MACF induit une double perte de compétitivité pour notre secteur, par rapport aux entreprises mécaniciennes des pays tiers : sur le marché européen et au grand export. La FIM est en faveur de l'extension du mécanisme aux produits mécaniciens, associé à un soutien pour l'exportation.

Chiffres clés

Les Industries Mécaniques



10 820 entreprises de plus
de 10 salariés



155,6 milliards d'euros
de chiffre d'affaires



599 600
salariés



6^{ème} rang
mondial



95 % de TPE
et de PME

Source – Pôle Economique et Statistiques de la FIM (2024)